

**Fait à Maringues, le 13/03/20**

### **Covid 19**

Madame, Monsieur,

Suite à l'allocution présidentielle d'hier soir, Mr Macron a annoncé la fermeture des établissements à partir du lundi 16 mars jusqu'à une date encore inconnue. Cela signifie qu'aucun accueil ne sera fait dans les établissements de France. De ce fait, la garderie du matin, l'étude du soir, ainsi que tout accueil d'enfants pendant la journée sont interdits dans notre établissement à partir de ce lundi 16 mars, nous serons donc dans l'impossibilité d'accueillir votre enfant à partir du lundi 16 mars. **Votre enfant doit donc rester à la maison, ou chez une personne de confiance de votre entourage.**

Cette période d'arrêt ne signifie pas que les enfants sont en vacances comme l'a précisé Mr Blanquer, ministre de l'Education Nationale. Nous avons anticipé avec l'équipe pédagogique cette possible fermeture, mais de nouvelles informations pourront émaner du rectorat dans la journée ou la semaine prochaine. Ces informations vous seront données **via edulog** (l'espace numérique de travail), et sur le **site de l'établissement** à la rubrique actualités, merci de vous connecter régulièrement sur ces deux plateformes, qui nous serviront à communiquer, notamment sur la date de reprise des cours en présentiel dans l'établissement. (adresse du site de l'établissement : <https://www.saint-joseph-de-limagne.com/saint-joseph-maringues/>). Il a été demandé à votre enfant de récupérer ses affaires de travail ce vendredi 13 mars pour pouvoir travailler efficacement à la maison.

**Nous assurerons la continuité pédagogique à partir du lundi 16 mars à 14h, car le matin sera pris pour une concertation pédagogique.** Via edulog, les enseignants, dans le cahier de texte de votre enfant, vont mettre pour chaque jour de classe, **pour chaque heure prévue, une leçon en fichier joint** (ou les pages du livre de cours à lire), ainsi que **des exercices et leurs corrigés**. Il y aura aussi dans certaines matières **des liens pour retrouver des vidéos de cours ou exercices interactifs**. **Cela permettra à votre enfant de garder un rythme de travail régulier.** Les notions abordées pourront être des révisions ou des nouvelles leçons détaillées. Dans le dernier cas, les notions seront bien sûr reprises en présentielle au retour des enfants, car l'apprentissage se fait en groupe, mais permettra de gagner du temps et d'aller plus vite, afin de respecter les programmes de l'Education Nationale. Cela sera rempli au fur et à mesure, comme nous ignorons la durée de fermeture des établissements. **Il n'y aura que très peu d'incidences pour les 6<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> car les notions seront reprises dans le cadre du cycle 4 l'année scolaire suivante. Il est important en revanche pour les 3<sup>e</sup> de respecter le rythme prévu dans le cadre du Brevet, d'où l'importance d'anticiper les cours en présentiels par un travail guidé et détaillé par l'enseignant qui pourra être sollicité via edulog et la messagerie pour avoir de l'aide en cas de difficulté de compréhension, pendant les horaires de cours habituels. A l'heure actuelle, nous n'avons aucune information pour le dispositif cned et avons donc prévu de nous organiser sans celui-ci sans problème. Si la situation évoluait, nous vous donnerions alors les liens et consignes via edulog et le site de l'établissement. Chaque enseignant a ce jour commencé à expliquer aux élèves comment ils s'organiseraient, mais n'hésitez pas à les**

**contacter par edulog au besoin.TOUT SERA MIS EN ŒUVRE PAR L'EQUIPE PEDAGOGIQUE POUR ASSURER LA MEILLEURE CONTINUITE PEDAGOGIQUE POSSIBLE POUR VOS ENFANTS AFIN QU'ILS NE SOIENT PAS PENALISES DANS LEURS APPRENTISSAGES .**

Bien sûr , certaines matières comme l'EPS, auront un fonctionnement très différent par rapport à d'habitude. Merci d'utiliser edulog pour contacter au besoin l'enseignant d'une matière en particulier où vous avez besoin d'explications, et de ne solliciter le professeur principal que pour des informations générales.

**Les conseils de classe sont maintenus la semaine du 23 mars, mais se feront sans les élèves correspondants si les établissements sont toujours fermés. Vous pourrez retrouver via edulog le bulletin de vos enfants à partir du 27 mars, par papier dès que les établissements auront rouverts.**

Respectant les préconisations du gouvernement, nous allons mettre en place le télétravail pour certains personnels. De ce fait, les enseignants limiteront leur présence dans l'établissement en dehors des réunions de travail déjà programmées (conseils de classe, ESS...) et pour préparer leurs documents pédagogiques qu'ils vous transmettront sur edulog. De même, Mme Olivier la secrétaire, et nos personnels ogec utiliseront le télétravail, mais seront présents sur leurs horaires de travail autant que possible. **Vous pourrez les joindre aux horaires suivants : (8h – 12h30 tous les matins en dehors du mercredi, et les jeudis et vendredis après midi de 13h30 à 16h) en appelant le numéro suivant : 07 67 43 16 38. Mme Olivier consultera ses mails tous les jours en dehors du mercredi, donc privilégiez les mails en cas de questions non urgentes. Nous tâcherons d'avoir une personne disponible à l'accueil téléphonique du 04 73 68 71 28, les lundis mardis jeudis vendredis, de 9h00 à 12h et de 13h à 16h, mais privilégiez toujours les mails et le 07 67 43 16 38. Seule Mme Olivier, sur les horaires de secrétariat pourra répondre aux questions de compta, les autres personnels pourront en revanche noter vos questions pour que nous puissions les traiter ou vous rappeler.**

**Merci de ne pas appeler l'établissement ce lundi matin 16 mars car tous les personnels sont en réunion de concertation, à la demande de la direction diocésaine.**

J'ai créé une adresse mail qui ne sera valable que pendant la fermeture de l'établissement, elle ne sera plus consultée à la réouverture. **Je consulterai tous les jours personnellement cette adresse mail.** Elle n'est à utiliser que si vous avez une information importante à me faire remonter (perte de vos codes edulog pour que je vous les renvoie, problème de connexion sur edulog, maladie...) Elle ne doit pas être utilisée pour des questions de compta ou administrative, il faudra voir avec notre secrétaire au numéro donné pour cela. De même elle ne doit pas être utilisée pour des questions sur une matière en particulier, passer par edulog avec l'enseignant concerné. (sauf si vous n'arrivez pas à joindre l'enseignant par edulog, je ferai la transmission).

**L'adresse mail est : [covid19stjomaringues@outlook.fr](mailto:covid19stjomaringues@outlook.fr)**

Vous pouvez en revanche utiliser cette adresse pour des questions liées aux mathématiques dans les classes où j'enseigne (6<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> ), si votre enfant a besoin d'explications sur un exercice... Je vous répondrai alors par mail ou téléphone si l'explication est plus longue, pendant les heures de cours de mathématiques habituels.

**Pendant cette période, à titre personnel, je continue de participer aux réunions prévues dans mon agenda, ce qui fait que je ne serai pas joignable en permanence, ni présent dans l'établissement de manière continue. Je peux en revanche vous affirmer que vous ne pourrez me joindre ce lundi 16 mars (concertation pédagogique puis réunion), ni le mardi 17 mars matin (réunion de crise à la direction diocésaine). J'assurerai un accueil téléphonique pour vos questions le mardi 17 mars après midi entre 14h et 17h00, au 04 73 68 71 28 où je pourrai échanger avec vous en cas de questions. Notre secrétaire bien sûr, elle aussi pourra répondre ou noter vos questions sur son horaire de travail. Vous pouvez aussi me solliciter par mail et me donner vos disponibilités, je pourrai alors vous rappeler, afin de répondre à vos questions dès lundi midi, ou lundi soir, ou vous répondre par mail.**

**Toute l'équipe est investie pour aider au mieux votre enfant à maintenir ses apprentissages. Cette situation reste exceptionnelle et nous devons sûrement procéder à des ajustements pendant la fermeture de l'établissement, mais cela est valable pour tous les collèges de France.**

**Je tiens à rassurer les parents de 3<sup>e</sup> pour le Brevet, le rectorat va bien sûr prendre en compte cette situation exceptionnelle, et les enseignants de français, mathématiques, histoire géographie et sciences vont s'organiser pour le programme soit traité d'ici le 20 juin.**

***Vous pouvez compter sur notre professionnalisme pour aider aux mieux les élèves, et je reste à votre disposition pour toute question d'organisation.***

***Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les plus dévoués.***

**Mr Leca, chef d'établissement**

**PS : je tiendrai les parents au courant sur le maintien ou non de la réunion (prévue le 30 mars initialement) pour le voyage en Angleterre, sur le voyage en lui-même et sur les modalités de remboursement quand j'aurai d'autres informations du rectorat.**



Mr Leca, chef d'établissement